



*Empowered lives.  
Resilient nations.*



**United Nations Development Programme**  
**Country: TOGO**

**Project Title:** ELABORATION DU PREMIER RAPPORT BIENNAL ACTUALISE DU TOGO SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**UNDAF Outcome(s):** La sécurité alimentaire, la résilience des communautés aux changements climatiques et l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi sont améliorés

**UNDP Strategic Plan Environment and Sustainable Development Primary Outcome:**  
Renforcer les capacités nationales à gérer l'environnement de manière durable tout en assurant une protection adéquate des pauvres.

**UNDP Strategic Plan Secondary Outcome:** Intégration Environnement et Energie.

**Expected CP Outcome(s):** Une assistance technique est apportée au gouvernement pour la formulation et la mise en œuvre des politiques favorisant la résilience des communautés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles

**Expected CPAP Output (s) :** Le document du Premier Rapport Biennal Actualisé du Togo élaboré

**Executing Entity/Implementing Partner:** Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

**Implementing Entity/Responsible Partners:** Les ministères sectoriels impliqués et la société civile.

### Brève description

Le projet de préparation du premier rapport biennal actualisé (FBUR) vise à permettre à la République togolaise de préparer, produire et diffuser son premier rapport biennal actualisé (FBUR) à la Conférence des Parties (CdP) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) conformément à la décision 2/CP.17. Le FBUR mettra à jour et renforcera les informations fournies sur les circonstances nationales, les inventaires de gaz à effet de serre, l'atténuation des changements climatiques (y compris le développement d'un portefeuille de NAMA), ainsi que d'identifier les contraintes, les lacunes et les besoins financiers, en transfert de technologie et de renforcement des capacités. Le FBUR se traduira également par des arrangements appropriés de mesure, de rapport et de vérification au niveau national.

Le premier BUR du Togo sera mené en complément avec la Troisième Communication Nationale du Togo en s'appuyant et en mettant à jour les travaux déjà effectués dans les précédentes communications nationales à savoir la Communication Nationale Initiale (CNI, 2001), les activités de la Phase II (2002), et la deuxième communication nationale (DCN, 2010); l'auto-évaluation de la capacité nationale pour la gestion globale de l'environnement (NCSA), le programme national d'investissement pour l'environnement et les ressources naturelles (PNIERN); le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).

Les principales composantes du FBUR sont: a) l'inventaire des émissions de GES par les sources et absorptions par les puits; b) des mesures visant à atténuer les changements climatiques et leurs effets ; c) des informations sur les circonstances nationales et les arrangements institutionnels, les contraintes, les lacunes et les besoins financiers, techniques et en matière de renforcement des capacités; la préparation et la soumission du rapport biennal actualisé, des informations sur la mesure, la notification et la vérification (MNV) au niveau national.

Le projet sera exécuté sur une période de dix-huit mois à compter de Juin 2014 à Décembre 2015. Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières MERF, à travers la Direction de l'Environnement (DE), en sa qualité de Point focal national de la CCNUCC agira en tant que partenaire d'exécution.

Programme Period:	2014-2015
Atlas Award ID:	00081717
Project ID:	00090890
PIMS #	5252
Start date:	September 2014
End Date	Decembre 2015
Management Arrangements	NIM
PAC Meeting Date	16/09/2014

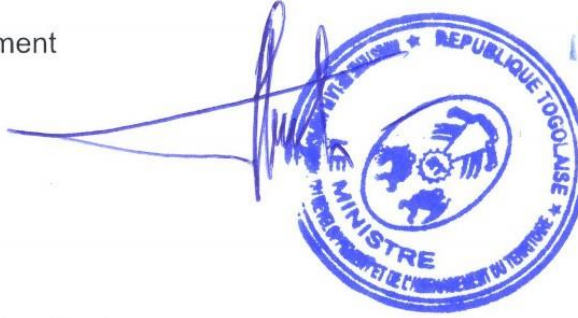
Total resources required	412,000
Total allocated resources:	412,000
GEF	352,000
Government In-kind	60,000

Agreed by Government:

**Mawussi Djossou SEMODJI**

Date/Month/Year

Ministre de la Planification, du Développement  
et de l'aménagement du Territoire



11 2 FEV 2015

Agreed by Executing Entity/Implementing Partner:

**André Kouassi Ablom JOHNSON**

Date/Month/Year

Ministre de l'Environnement  
Et des Ressources Forestières



11 2 FEV 2015

Agreed by UNDP:

**Mme Khardiata Lo N'DIAYE**

Date/Month/Year

Représentante Résidente



11 2 FEV 2015

---

## TABLE OF CONTENTS

Table of Contents.....	4
Liste des Acronymes.....	6
Liste des Annexes.....	7
1 Analyse de la Situation.....	8
1.1. Aperçu.....	8
<b>1.2. Contexte juridique et politique.....</b>	<b>8</b>
2 Stratégie.....	10
<b>2.1. Justification du projet .....</b>	<b>10</b>
<b>2.2. Appropriation par le pays.....</b>	<b>10</b>
<b>2.3. Objectifs du projet .....</b>	<b>12</b>
<b>2.4. Les résultats du projet et les Produits du projet .....</b>	<b>12</b>
<b>2.5. Durabilité et replicabilité .....</b>	<b>16</b>
<b>2.6. PROJECT RESULTS FRAMEWORK.....</b>	<b>17</b>
3 Total budget et Plan de travail.....	19
<b>3.1. BUDGET DÉTAILLÉ DU PROJET .....</b>	<b>19</b>
<b>3.2. PLAN DE TRAVAIL.....</b>	<b>22</b>
4 Arrangement de gestion.....	24
<b>4.1. Implication des parties prenantes .....</b>	<b>25</b>
<b>4.2. Le Genre .....</b>	<b>25</b>
5 CADRE DE SUIVI ET EVALUATION .....	26
<b>5.1. Rapport de Lancement du Projet.....</b>	<b>26</b>
<b>5.2. Rapports d'Avancement Trimestriels.....</b>	<b>26</b>
<b>5.3. Rapports Techniques .....</b>	<b>26</b>
<b>5.4. Rapport final de projet.....</b>	<b>27</b>
<b>5.5. Clause de vérification:.....</b>	<b>27</b>
<b>5.6. Plan de travail du suivi évaluation et budgétisation .....</b>	<b>27</b>
6 CADRE JURIDIQUE .....	29
7 Annexes.....	30
<b>7.1. Annexe A: Analyse des risques.....</b>	<b>30</b>
<b>7.2. Annexe B : Termes de Reference du Personnel clé du Project.....</b>	<b>32</b>
B1. TDR du Coordonnateur du Projet.....	32
B2. TDR de l'Assistant Technique chargé du FBUR (gestionnaire du FBUR).....	32
B3. TDR de l'expert en politique des changements climatiques (Circonstances Nat.) .....	34
B4. TDR de l'expert national en inventaire de GES .....	35
B5. TDR de l'expert en gestion des inventaires et des bases de données.....	36
B6. TDR de l'expert en atténuation des changements climatiques .....	37
B7. TDR du rédacteur et compilateur .....	38
B8. TDR de l'Expert international en atténuation des changements climatiques, en Mesure, notification et vérification .....	39

B9. TDR de l'Expert international en politique des changements climatiques ..... 39  
B10. TDR de l'Expert en Evaluation ..... 40

---

## LISTE DES ACRONYMES

<b>ANCR :</b>	Auto-évaluation Nationale des Capacités à Renforcer pour la Gestion de l'Environnement Mondial
<b>AND :</b>	Autorité Nationale Désignée
<b>CBD :</b>	Convention des Nations Unies sur la Biodiversité
<b>CCD :</b>	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
<b>CCNUCC :</b>	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
<b>CdP / COP :</b>	Conférence des Parties
<b>CEDEAO :</b>	Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CNCC :</b>	Comité National sur les Changements Climatiques
<b>CNDD :</b>	Commission Nationale pour le Développement Durable
<b>CNI :</b>	Communication Nationale Initiale
<b>COMET :</b>	Consortium des ONG en Matière d'Environnement au Togo
<b>DCN :</b>	Deuxième Communication Nationale
<b>DE :</b>	Direction de l'Environnement
<b>FAO :</b>	Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FBUR :</b>	First Biennial Update Report
<b>FEM :</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>FONGTO :</b>	Fédération des ONG du Togo
<b>GES :</b>	Gaz à Effet de Serre
<b>GIEC /IPCC :</b>	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
<b>GPG:</b>	Good Practice Guidance
<b>ICAT:</b>	Institut de Conseils et d'Appui Technique
<b>IGES :</b>	Inventaire des Gaz à Effet de Serre
<b>ITRA :</b>	Institut Togolais de Recherche Agronomique
<b>LULUCF:</b>	Land Use Land Use Change and Forestry
<b>MAAN :</b>	Mesures Appropriées d'Atténuation au niveau National
<b>MDP :</b>	Mécanisme pour un Développement Propre
<b>MERF :</b>	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
<b>MNV :</b>	Mesure notification et vérification
<b>ODEF :</b>	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
<b>OMD :</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMM :</b>	Organisation Météorologique Mondiale
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU :</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PANA :</b>	Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques
<b>PANGIRE :</b>	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>PANSEA :</b>	Plan d'Action National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement
<b>PNIERN :</b>	Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles
<b>PNUD / UNDP</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>:</b>	
<b>PNUE /UNEP</b>	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>:</b>	
<b>PTA :</b>	Plan de Travail Annuel
<b>REDD :</b>	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
<b>SAZOF :</b>	Société d'Administration des Zones Franches
<b>SBSTA:</b>	Subsidiary Body for Scientific and Technology Advice

<b>SCAPE :</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
<b>TCN :</b>	Troisième Communication Nationale
<b>UEMOA :</b>	Union Monétaire Ouest Africaine
<b>UK :</b>	Université de Kara
<b>UL :</b>	Université de Lomé
<b>UNDAF :</b>	United Nation Development Assistance Framework
<b>UONGTO :</b>	Union des ONG du Togo
<b>UTCATF :</b>	Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie

---

## **LISTE DES ANNEXES**

- Annexe A. Analyse des Risques
- Annexe B. Accords
- Annexe C. Termes de Référence du Personnel clé du projet
- Annexe D. Evaluation des Capacités

## **1 ANALYSE DE LA SITUATION**

### **1.1. Aperçu**

Pays d'Afrique de l'Ouest, le Togo, en 2010, avait une population de 6.191.155 habitants (4<sup>ème</sup> RGPH, 2010), dont 62% rurale. L'économie est fortement tributaire de l'agriculture qui emploie près de 2/3 de la population active. Le Togo reste un pays pauvre, classé 139<sup>ème</sup> sur 178 selon l'indice de développement humain (IDH) en 2010. Selon l'Enquête QUIBB 2011, 58,7% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté au niveau national avec une pauvreté plus élevée dans les zones rurales. Il jouit d'un climat tropical de type guinéen au sud et soudanien au nord, avec des températures moyennes annuelles comprises entre 27 ° C sur la côte et 30 ° C dans la région septentrionale.

Bien que la population soit essentiellement rurale (62%), la population urbaine croît à un rythme rapide, en partie à cause de l'importance de l'exode rural. La pauvreté n'est pas seulement monétaire, mais elle est aussi caractérisée par le manque d'accès aux services de base tels que la santé, l'énergie, l'éducation et l'emploi. Le taux de chômage et de sous-emploi pour le pays dans son ensemble est estimé entre 25 et 33%. La pauvreté est principalement un problème rural, avec plus de 79,9% contre 20,1% de pauvres dans les zones urbaines.

### **1.2. Contexte juridique et politique**

Le Togo a ratifié la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1995 et le Protocole de Kyoto en 2004.

Après la Communication Nationale Initiale (CNI) présentée à la CdP.7 à Marrakech, le Togo a commencé le processus de la deuxième communication nationale (DCN) qui a été achevé en Décembre 2010.

Après la Deuxième Communication Nationale (DCN), le Togo a lancé, conformément à ses engagements au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le processus de préparation et de présentation de sa troisième communication nationale (TCN) à la Conférence des Parties. Ce processus comprenait l'auto-évaluation de la DCN, conformément à la décision 17/CP.8, des consultations nationales, régionales et thématiques qui mettent en évidence les priorités identifiées par les parties prenantes à prendre en compte dans le document du projet de la TCN. Le projet de la TCN a commencé en Janvier 2013 et le document de la TCN sera soumis à la CCNUCC en Décembre 2015.

Les résultats des différents travaux et projets du PNUD/FEM déjà réalisés, en cours de développement ou en cours d'exécution, seront utilisés comme intrants dans le processus de préparation du premier rapport biennal actualisé du Togo sur le changement climatique. Il s'agit notamment de: projet de l'auto-évaluation des capacités nationales à renforcer pour la gestion de l'environnement global (ANCR), la CNI, la DCN, Projet de renforcement des capacités de gestion de l'environnement (PRCGE), et la TCN en préparation. Ces projets ont permis d'identifier les mesures à prendre dans le contexte de la mise en œuvre de la CCNUCC au Togo à long terme. Les actions identifiées seront examinées et intégrées dans la stratégie nationale visant à réduire les émissions de GES qui seront développés dans le cadre du projet de la TCN.

Le PANA soumis au Secrétariat de la CCNUCC en Septembre 2009, a renforcé les capacités des



experts pour évaluer la vulnérabilité et les méthodes d'adaptation pour l'examen, l'analyse et la synthèse de toutes les informations disponibles sur les effets néfastes de la variabilité du climat et du changement climatique dans tous les secteurs.

Le Projet TCN a initié des actions d'institutionnalisation du processus des inventaires de GES et a identifié des départements, instituts et laboratoires capables de mener des études d'inventaire de GES dans les cinq secteurs (agriculture, énergie, déchets, les procédés industriels et l'UTCATF).

En outre, le Togo est doté de deux institutions de recherche dans le secteur de l'agriculture, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) et l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT). La mission de la première institution est de: améliorer les performances des variétés et augmenter la productivité des cultures, lutter contre les maladies et les espèces envahissantes (ITRA). La deuxième institution (ICAT) traite de la diffusion de l'appui technique et la vulgarisation.

Ces instituts peuvent contribuer de manière significative à la formulation des politiques et des mesures d'atténuation et d'adaptation de l'agriculture et la sécurité alimentaire au Togo. A ce titre, ils constituent une base solide pour l'institutionnalisation du processus d'inventaire et de soutien pour la réalisation des rapports biennaux actualisés en collaboration avec le ministère de l'environnement et des ressources forestières.

Aux niveaux régional et sous-régional, le Togo a également été impliqué dans la mise en œuvre du projet «Renforcement des capacités du PNUD/FEM pour l'amélioration de la qualité des inventaires de GES en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale Francophones ». Ce projet a permis de renforcer les capacités institutionnelles pour l'amélioration de la collecte des données d'activité de meilleure qualité. Ces améliorations des capacités seront capitalisées dans le cadre des études d'IGES.

Reconnaissant les avancées importantes réalisées au Togo dans l'institutionnalisation des questions de changement climatique et l'intégration du changement climatique dans les politiques nationales et sectorielles de développement public, le FBUR contribuera à renforcer ces processus d'intégration et à informer la communauté internationale sur les mesures prises par le pays pour lutter contre le changement climatique.

Afin de remplir les nouvelles obligations nées des décisions de la CdP de Cancun et de Durban relatives à la présentation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, l'appui du Fonds pour l'environnement mondial est nécessaire pour continuer à développer et à consolider la technique existante et les capacités institutionnelles et à poursuivre les efforts d'intégration du changement climatique dans les politiques, plans, stratégies et programmes.

Le premier rapport biennal actualisé du Togo fournira une mise à jour de la communication nationale la plus récente présentée par le pays, et s'appuiera en particulier sur les éléments pertinents de la Troisième communication nationale du Togo. Ce rapport biennal sera soumis à la CdP en Décembre 2015.

D'autres efforts sont déployés dans le cadre de l'inventaire de gaz à effet de serre (GES) dans tous les secteurs, les gaz fluorés, des substances altérant la couche d'ozone, les normes d'efficacité des véhicules, les normes de qualité des carburants, le captage et le stockage du carbone ainsi que la surveillance.

## **2 STRATEGIE**

### **2.1. Justification du projet**

L'élaboration et la présentation du FBUR ont des implications importantes pour le renforcement des capacités techniques et institutionnelles du Togo dans le domaine des changements climatiques dans la mise en place d'un cycle pour la soumission du rapport biennal à la CCNUCC,

Bien que le Togo manifeste son engagement à mettre en œuvre la CCNUCC, le pays est confronté à un certain nombre de contraintes importantes, en particulier l'insuffisance de capacités et un système opérationnel complet pour la mesure, la notification et la vérification (MNV) en matière de changements climatiques. Pour ces raisons, la poursuite du renforcement des institutions nationales et de la coopération avec le PNUD/FEM est nécessaire. L'appui du Fonds pour l'environnement mondial est nécessaire pour la préparation du FBUR dans le cadre du respect des engagements contenus dans les décisions des CdP.16 et CdP.17, relatives à la présentation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés.

L'appui du FEM permettra le développement continu et l'amélioration des capacités techniques et institutionnelles existantes, en particulier pour les MNV, et de poursuivre les efforts d'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles de développement, les plans, stratégies et programmes.

La préparation de la FBUR appuiera la réalisation des objectifs environnementaux nationaux de plusieurs façons:

- Une mise à jour des circonstances nationales et les dispositions institutionnelles relatives à la communication nationale;
- Un inventaire des émissions de GES pour la période 2010-2013 préparé;
- Une mise à jour sur l'avancement des mesures d'atténuation et de leurs effets (y compris les méthodes et les hypothèses connexes);
- Un soutien des arrangements domestiques de mesure, notification et vérification (MNV);
- Une analyse des contraintes, lacunes et besoins financiers, technologiques et de renforcement des capacités, et
- La compilation, la présentation et la publication du premier rapport biennal actualisé.

L'appui accordé à la préparation du FBUR complétera le soutien que le Togo reçoit à travers plusieurs autres projets en cours.

Le gouvernement Togolais a sollicité l'appui du PNUD dans la conception et la mise en œuvre de ce projet qui répond aux missions du PNUD en matière de renforcement des capacités. Le projet du FBUR s'inscrit dans le premier axe d'intervention de l'UNDAF 2014-2018 qui traite de l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la résilience des communautés aux changements climatiques et de l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi. Le choix du PNUD comme agence d'exécution est basé non seulement sur l'importance de son portefeuille de projets sur les changements climatiques financés par le FEM, mais aussi sur les avantages comparatifs qu'il offre en matière de renforcement des capacités.

### **2.2. Appropriation par le pays**

Le gouvernement Togolais et les différentes parties prenantes nationales sont engagés à soutenir et à mettre en œuvre le projet, du fait que les questions de changement climatique sont de plus en plus

importantes dans divers secteurs et préoccupent les acteurs au plus haut niveau. Le projet sera géré par le MERF avec l'appui du PNUD à travers une Unité d'Exécution du Projet (CEP) et guidé par un comité de pilotage constitué d'organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux nationaux clés, et les représentants appropriés au niveau local.

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) à travers sa division lutte contre les changements climatiques à la Direction de l'environnement sera l'agence de mise en œuvre et de coordination du projet.

Les autres Ministères sectoriels concernés, tels que les Ministères chargés de l'Industrie, des Mines, de l'énergie, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des Transports, des Travaux publics, de l'Enseignement supérieur, de la recherche, du développement, de l'économie, de la planification etc. joueront un rôle clé dans la préparation des inventaires nationaux de GES.

Les autres structures telles que la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), la Direction des statistiques agricoles de l'informatique et de la Documentation, l'Institut Togolais de la Recherche Agronomique (ITRA) et l'Institut de Conseil et d'appui technique (ICAT), l'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF) et la Société d'Administration des zones franches (SAZOF) ont un rôle important en tant que fournisseurs d'information pour les inventaires de GES.

Les différents ministères joueront un grand rôle dans le développement des scénarios d'atténuation, dans des hypothèses particulières aux plans d'atténuation propres à leur secteur et à la mise à jour du scénario de référence basé sur les données les plus récentes disponibles (scénario de référence), ainsi que pour l'identification et la préparation de leur prise en compte dans le Registre national et sa présentation au registre MAAN de la CCNUCC.

Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières organisera les activités d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités pour l'identification, la préparation et la mise en œuvre des mesures d'atténuation des émissions de GES dans les secteurs économiques clés. Les ministères sectoriels participeront au renforcement des capacités et au renforcement des activités visant à l'identification, la préparation et la mise en œuvre des mesures d'atténuation des émissions de GES dans les secteurs économiques clés. Les autres structures compétentes, telles que l'Université de Lomé (UL), l'Université de Kara (UK), l'ICAT et l'ITRA, participeront également à des activités de formation, compte tenu de leur rôle dans les domaines scientifique, technologique et de l'innovation.

Les autres parties prenantes telles que la société civile et le secteur privé participeront à toutes les activités du processus de préparation du FBUR. En plus de cela, les faîtières à l'échelle nationale et les organisations de la société civile peuvent également participer à des activités de renforcement des capacités. Les Parties prenantes identifiées sont entre autres : les collectivités locales, l'UONGTO, la FONGTO; le COMET, les chambres sectorielles comme la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, les chambres d'agriculture. Ces organisations peuvent fournir des informations importantes pour le gouvernement en ce qui concerne les options et les mesures d'atténuation.

La Commission nationale du développement durable (CNDD) et le Comité national sur les changements climatiques (CNCC) constitueront un cadre de concertation important pour le processus. Tous les autres ministères et organismes en matière de développement national, y compris la cellule des OMD, le Secrétariat Technique du DSRP joueront également un rôle important en tant que cadre de concertation.

L'intégration de tous ces acteurs a pour effet de renforcer l'appropriation du projet par le pays et la consolidation de la capacité institutionnelle et technique d'un large éventail de parties prenantes.

## **2.3. Objectifs du projet**

### **2.3.1. Objectif de développement du projet**

L'objectif de développement du projet est d'appuyer le Togo dans l'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles de développement en assurant la continuité du processus de renforcement des capacités institutionnelles et techniques, en partie initiée et soutenue par les communications nationales.

### **2.3.2. Objectif immédiat du Projet**

L'objectif du présent projet est d'accompagner le Togo dans la préparation, la production et la diffusion de son premier rapport biennal actualisé (FBUR) à la Conférence des Parties (CdP) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) conformément à la décision 2/CP.17.

## **2.4. Les résultats du projet et les Produits du projet**

Les résultats attendus du projet sont en lien avec l'objectif stratégique de l'atténuation du changement climatique du FEM-5 relatif aux activités habilitantes et au renforcement des capacités au titre de la Convention. Le produit attendu du projet est le premier rapport biennal actualisé au titre de la CCNUCC. Ce produit comprend :

### **2.4.1. Résultat 1:** l'inventaire des GES pour la période 2010-2013 préparé et élaboré et l'inventaire de la communication nationale précédente recalculé.

Dans le cadre de la Deuxième Communication Nationale, présentée à la CdP de Durban en 2011, le Togo a préparé et présenté les inventaires de GES pour les années 1995 à 2005 avec 2000 comme année de référence. Conformément à ses responsabilités, la coordination de la TCN a commencé à recueillir des données et la préparation des inventaires de GES. Par conséquent, le projet Troisième Communication Nationale, en cours de mise en œuvre, permettra d'améliorer la série chronologique complète et les inventaires des GES de 1995-2010. Le FBUR comprendra des inventaires de GES pour la période 2010-2013.

Durant le processus du FBUR, plusieurs méthodes seront appliquées pour tous les secteurs, le cas échéant, selon la disponibilité et la qualité des données.

Une attention particulière sera également accordée aux émissions de GES provenant de l'UTCATF et comprendra une analyse actualisée des ressources forestières, y compris la composition des espèces et des taux de croissance. Une première tentative sera faite pour estimer les émissions et absorptions de GES provenant des sols, qui seront intégrés dans l'analyse de l'UTCATF. La base pour ces analyses, sera les données recueillies et les inventaires préparés pour la période de 1995 à 2010. Le FBUR devrait inclure le développement de logiciels pour la préparation des données nécessaires dans le secteur des transports.

Le contrôle de la qualité finale et le contrôle de la qualité des données et les données d'entrée des calculs des sous-secteurs seront réalisées lors de l'intégration des résultats dans l'inventaire global des émissions de GES, pour chaque année analysée, en utilisant le logiciel de la CCNUCC /GIEC.

Les méthodes utilisées comprendront les recommandations les plus actualisées du Groupe de travail du GIEC sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

En outre, l'analyse de la collecte de données et système de gestion dans le cadre du système d'information environnemental sera établi, et la préparation de recommandations pour l'amélioration, sera l'un des résultats les plus importants de cette composante du projet.

Afin d'assurer la durabilité du projet, lors de la mise en œuvre, une attention particulière sera accordée au renforcement de la collaboration intersectorielle dans la préparation de l'inventaire des GES.

#### **2.4.2. Produits pour le résultat 1**

- Les données d'activité recueillies pour la période 2010-2013 conformément aux lignes directrices recommandées
- L'inventaire des émissions de GES pour la période 2010-2013 préparé
- Les coefficients nationaux d'émission pour les principales sources mis à jour sur une base annuelle, selon les besoins
- Les tables de l'UTCATF et les rapports des secteurs préparés
- La collecte de données et le système de gestion dans le cadre du système d'information environnementale analysée et des recommandations pour l'amélioration proposées.
- La collaboration intersectorielle pour la préparation de l'inventaire des GES renforcée.

#### **2.4.3. Résultat 2 : Les mesures d'atténuation et leurs effets, y compris les méthodes et les hypothèses connexes et les progrès de la mise en œuvre décrits**

L'évaluation des mesures d'atténuation se concentrera sur des objectifs clairement définis et mettra l'accent sur la mise en œuvre. Les résultats faciliteront l'action nationale d'atténuation et de la planification, permettront une reconnaissance des efforts d'atténuation dans le pays et relieront l'action nationale d'atténuation à l'aide internationale.

L'analyse de l'atténuation du FBUR suivra les recommandations de la TCN et les conclusions des MAAN. Elle comprendra des recommandations et des décisions qui viennent du processus de négociation de la CCNUCC.

Le champ d'application des évaluations d'atténuation sectorielles comprendra une analyse de la législation, des politiques et des programmes connexes qui facilitent la mise en œuvre rapide des technologies et des pratiques d'atténuation, ainsi que - dans la mesure du possible - l'impact macro-économique des options d'atténuation (y compris les possibilités pour la création d'emplois verts). Les exigences internationales découlant de la CCNUCC en tant que principes directeurs pour le développement seront prises en considération tout en faisant des analyses dans le FBUR.

Les étapes de base seront les suivantes:

- Les travaux d'analyse sur les progrès des mesures d'atténuation énoncées dans la communication nationale précédente, les MAAN identifiées et les autres documents sectoriels pertinents et des études;
- L'évaluation des potentiels sectoriels d'atténuation jusqu'en 2020, compte tenu des tendances sociales et économiques en utilisant les modèles les plus applicables pour le pays;
- Des critères appropriés pour la hiérarchisation des mesures d'atténuation seront élaborés, et les mesures d'atténuation évalués;

- Les priorités dans les mesures d'atténuation identifiées ;
- La description des mesures d'atténuation identifiées, y compris la nature des actions, la couverture, les objectifs quantitatifs, les indicateurs de progrès, de méthodologies et hypothèses sera présenté dans les tableaux.

Il est prévu que ce projet prendra en charge toutes les activités liées aux MAAN en cours d'élaboration.

#### 2.4.4. Produits pour le résultat 3:

- Progrès des mesures d'atténuation énoncées dans la communication nationale précédente évalués
- Évaluation des potentiels sectoriels d'atténuation jusqu'en 2020, compte tenu des tendances sociales et économiques en utilisant les modèles les plus applicables pour le pays;
- Critères appropriés pour la hiérarchisation des mesures d'atténuation développées, et les mesures d'atténuation évaluées
- Priorités dans les mesures d'atténuation identifiées
- Description des mesures d'atténuation identifiées, y compris la nature des actions, la couverture, les objectifs quantitatifs, les indicateurs de progrès, de méthodologies et hypothèses préparés
- Tableaux des mesures d'atténuation identifiées préparés
- Informations sur les dispositions nationales pour permettre la mise en œuvre des MAAN fournies.

**2.4.5. Résultat 3 :** Les Circonstances Nationales mis à jour, arrangements institutionnels mis en place, contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités identifiés, système de mesure, notification et vérification (MNV) mis en place

Les informations sur les circonstances nationales prévues dans la Troisième Communication Nationale (TCN) seront mises à jour en tenant compte de toutes les nouvelles études, de projets et de recherche développés depuis la préparation de la DCN, mais aussi en utilisant les conclusions qui seront disponibles à partir de la TCN.

Ce résultat inclut une mise à jour de la caractérisation du pays en termes de démographie, les ressources naturelles, le climat et l'éducation, les aspects sociaux et culturels, ainsi que des paramètres macro-économiques, de l'emploi, des revenus et des services. Il comprendra également la caractérisation des secteurs spécifiques tels que les ressources en eau, l'énergie, les déchets, les transports, l'agriculture et l'UTCATF. En particulier, il sera analysé comment les circonstances nationales décrites peuvent affecter la capacité du pays à faire face à l'atténuation du changement climatique. Une attention particulière sera accordée à de nouvelles informations et données relatives à ces secteurs qui sont les plus importants contributeurs aux émissions de GES.

Les objectifs de développement national, les priorités et les circonstances seront également décrits, y compris les besoins et les préoccupations suscitées par les effets néfastes des changements climatiques spécifiques. En outre, les informations sur les arrangements institutionnels, la collecte des données et les mécanismes pour la participation des parties prenantes concernées à la préparation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés seront incluses.

Afin d'évaluer l'état actuel, l'évaluation de la mise en œuvre des engagements au titre de la CCNUCC sera actualisée dans le FBUR en tenant compte des conclusions de la DCN et de la TCN. En outre,

des contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités seront identifiés. L'étude des besoins et des contraintes des institutions chargées des activités liées au changement climatique sur les plans financiers, technologiques et de capacité sera réalisée grâce à la collecte, la synthèse et l'analyse des informations existantes, des entretiens individuels ou de discussions de groupe, des visites de sites, entre autres.

Les informations sur les ressources financières, le transfert de technologie, le renforcement des capacités et le soutien technique reçu des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, les institutions financières internationales, etc. pour les activités liées au changement climatique seront recueillies et présentées. Des informations sur les ressources nationales allouées au changement climatique lors de la mise en œuvre de la CCNUCC seront également présentées afin de montrer les efforts nationaux sur la lutte contre le changement climatique.

Le FBUR accordera une attention particulière aux arrangements existants pour les Mesures, la notification et la vérification (MNV) et les besoins de leur amélioration. L'objectif principal est d'identifier la situation actuelle, ainsi que les lacunes, contraintes et besoins pour l'amélioration des dispositions MNV, y compris, intersectorielle de l'organisation institutionnelle et le renforcement technique et des capacités. L'analyse de la situation actuelle en ce qui concerne la législation et les institutions compétentes pour le MNV sera effectuée. L'identification de toutes les parties prenantes importantes et de leurs capacités existantes sera réalisée. Au besoin, l'analyse des parties prenantes sera également menée. Sur la base de ces résultats, des formations, des ateliers, des séminaires seront organisés. Des recommandations pour l'amélioration des dispositions existantes de MNV seront préparées en collaboration avec la DE. Les différentes parties prenantes seront impliquées dans ces activités afin d'assurer la viabilité d'un système de MNV, une fois qu'il est complètement établi.

Alors que le FBUR augmente les capacités de MNV au niveau national, le projet TCN sera orienté vers l'amélioration des capacités nationales pour l'identification, la préparation et la réalisation des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Lorsque tous les résultats escomptés et leurs produits respectifs sont terminés, le document du premier rapport biennal actualisé sera établi selon les directives figurant à l'annexe II décision 2/CP 17 et il sera soumis à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques selon les exigences et les formats établis par le secrétariat de la CCNUCC.

#### **2.4.6. Produits pour le résultat 3 :**

##### ***Insérer une phrase introductive***

- les informations sur les conditions socio-économiques et politiques mises à jour
- les informations sur l'intégration des exigences de la CCNUCC dans la législation nationale mises à jour,
- les objectifs, les priorités nationales de développement et les besoins spécifiques d'amélioration identifiés;
- les informations sur les dispositions institutionnelles pertinentes à la préparation continue des communications nationales et des rapports biennaux actualisés mises à jour
- les lacunes, des besoins et des priorités pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, importante pour l'implication des parties prenantes dans l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés évaluées.
- les parties prenantes au projet du FBUR formées.
- Les technologies, les besoins de renforcement des capacités financières relatives aux mesures d'atténuation et de sa MNV identifiés
- Les informations sur le soutien reçu de donateurs bilatéraux et multilatéraux, mises à jour

- Les informations sur les ressources nationales allouées au changement climatique depuis la ratification de la CCNUCC recueillies
- Une analyse détaillée des dispositifs nationaux de MNV menée
- Informations sur les lacunes et les besoins d'amélioration des dispositifs MNV préparés
- les différentes options pour la MNV nationale identifiées et évaluées
- Processus de consultation avec toutes les parties prenantes pour la sélection de l'option la plus préférable MNV national mis en place
- Recommandations, y compris les techniques et les autres informations pertinentes, le calendrier, le rôle des parties prenantes, etc. et les actes juridiques pour l'option la plus préférable pour MNV nationale préparés
- Formations de renforcement des capacités pour la réalisation des exigences de MNV organisées
- La version finale du premier rapport biennal actualisé (FBUR) disponible
- FBUR publié et présenté conformément aux lignes directrices

## **2.5. Durabilité et replicabilité**

Le développement et la soumission du premier rapport biennal actualisé (FBUR) permettra au Togo de s'acquitter de ses obligations vis-à-vis la CCNUCC. Il permettra surtout au Togo de mettre en place un cycle régulier de notification à la CCNUCC tous les deux ans qui comprendra les composantes suivantes:

- Institutionnalisation des processus d'inventaire et d'atténuation des GES
- Premier BUR soumis en Décembre 2015
- Troisième communication nationale en 2015
- Deuxième BUR d'ici la fin de 2017
- Quatrième communication nationale à la fin de 2019



## 2.6. PROJECT RESULTS FRAMEWORK

<p><b>This project will contribute to achieving the following Country Programme Outcome as defined in CPAP or CPD:</b> Une assistance technique est apportée au gouvernement pour la formulation et la mise en œuvre de politiques favorisant la résilience des communautés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles,</p> <p><b>Indicateur :</b> nombre de documents des politiques révisés ou élaborés dans le sens d'un développement sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques</p>					
<p><b>Country Programme Outcome Indicators:</b> Le Premier Rapport Biennal Actualisé du Togo soumis au Secrétariat de la CCNUCC</p>					
<p><b>Primary applicable Key Environment and Sustainable Development Key Result Area (same as that on the cover page, circle one):</b> 1. Mainstreaming environment and energy OR</p> <p>2. Catalyzing environmental finance OR 3. Promote climate change adaptation OR 4. Expanding access to environmental and energy services for the poor.</p>					
<p><b>Applicable GEF Strategic Objective and Program:</b> Activité habilitante: Changement Climatique</p>					
<p><b>Applicable GEF Expected Outcomes:</b> Le Premier Rapport Biennal Actualisé du Togo soumis au Secrétariat de la CCNUCC en décembre 2015</p>					
<p><b>Applicable GEF Outcome Indicators:</b> Document du Premier Rapport Biennal Actualisé du Togo</p>					
	Indicator	Baseline	Targets End of Project	Source of verification	Risks and Assumptions
<p><b>Objectif du Projet<sup>1</sup> :</b> Appuyer le Togo dans le processus de préparation et de présentation de son premier rapport biennal actualisé (FBUR) à la Conférence des Parties à la CCNUCC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document du FBUR soumis au Secrétariat de la CCNUCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication Nationale Initiale (CNI) soumise en 2001</li> <li>- La phase II exécutée en 2002 et</li> <li>- La Deuxième Communication Nationale (DCN) soumise en 2011</li> <li>- La Troisième Communication Nationale en cours de préparation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FBUR validé et soumis à la CCNUCC en décembre 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document du FBUR du Togo sur le site web de la CCNUCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion des parties prenantes</li> </ul>
<p><b>Résultat 1<sup>2</sup> :</b> Inventaire des GES pour la période 2010-2013 préparé et élaboré et l'inventaire de la communication nationale précédente recalculé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes de travail Inventaire de GES mis en place</li> <li>- Données sur les IGES dans tous les secteurs disponibles</li> <li>- Système durable de collecte et d'analyse des données mis en place</li> <li>- Chapitre sur les IGES dans le FBUR disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données de l'IGES de la CNI</li> <li>- Données de l'IGES de la DCN</li> <li>- Système de gestion des IGES en cours de mise en place dans la TCN</li> <li>- Les données collectées de manière ponctuelles lors de la préparation des Communications nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des IGES disponibles pour tous les secteurs</li> <li>- Groupes de travail IGES formés et fonctionnels</li> <li>- La collecte, le traitement et l'analyse des données institutionnalisés</li> <li>- Qualité des données d'activité améliorée</li> <li>- Chapitre IGES disponible dans le FBUR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chapitre IGES disponible dans le FBUR</li> <li>- Banque de données disponible</li> <li>- Banque de données du secteur UTCATF disponible</li> <li>- Rapports sectoriels des IGES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de données pour combler les données manquantes</li> <li>- Partage des facteurs d'émission et des facteurs de conversion adaptés aux conditions nationales</li> <li>- Maîtrise de la méthodologie et des directives sur les IGES</li> </ul>
<p><b>Résultat 2 :</b> Mesures d'atténuation et leurs effets, y compris les méthodes et les hypothèses connexes et les progrès de la mise en œuvre décrits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'informations disponibles sur le potentiel technique et économique de réduction</li> <li>- Groupes de travail atténuation mis en place</li> <li>- Analyse des options d'atténuation réalisée pour les secteurs clés</li> <li>- Registre MAAN disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes de travail atténuation établis lors de la CNI et la DCN</li> <li>- Non maîtrise de l'établissement des scénarios d'atténuation</li> <li>- Les flux financiers et flux d'investissement pour l'atténuation dans le secteur de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le groupe de travail atténuation formé et fonctionnel</li> <li>- L'analyse des options d'atténuation dans les secteurs clés réalisée</li> <li>- Registre MAAN</li> <li>- Chapitre atténuation dans le FBUR préparé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'atténuation dans les secteurs clés</li> <li>- FBUR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'informations suffisantes</li> <li>- Maîtrise des outils et méthodologies</li> </ul>

<sup>1</sup> Objective (Atlas output) monitored quarterly ERBM and annually in APR/PIR

<sup>2</sup> All outcomes monitored annually in the APR/PIR. It is highly recommended not to have more than 4 outcomes.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Portefeuille national MDP disponible</li> <li>- L'identification des barrières, des lacunes et des potentiels MAAN disponible</li> </ul>			
<p><b>Résultat 3 :</b></p> <p>Circonstances Nationales mis à jour, arrangements institutionnels mis en place, contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités identifiés, système de mesure, notification et vérification (MNV) mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe de travail sur les circonstances nationales mis en place</li> <li>- chapitre sur les Circonstances nationales actualisé dans le FBUR</li> <li>- contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités identifiés,</li> <li>- système MNV domestique et international mis en place et opérationnel</li> <li>- arrangements institutionnels pour la préparation régulière des CN et des BUR opérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circonstances nationales de la TCN disponibles</li> <li>- L'évaluation des besoins en technologie dans la phase II disponible</li> <li>- L'identification des lacunes et contraintes des CN antérieures,</li> <li>- La création d'une division changement climatique à la DE</li> <li>- L'identification des barrières, des lacunes et des potentiels MAAN disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrangements institutionnels impliquant toutes les parties prenantes</li> <li>- Chapitre des circonstances nationales actualisé et intégré au FBUR</li> <li>- contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités identifiés</li> <li>- Système MNV domestique et international mis en place et opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document des circonstances nationales disponible</li> <li>- Rapport de FBUR disponible</li> <li>- contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités identifiés</li> <li>- système MNV domestique et international mis en place et opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique</li> <li>- L'implication des parties prenantes en particulier les collectivités locales et les acteurs du secteur informel</li> <li>- Disponibilité suffisante des informations et des données</li> <li>- Disponibilité des ressources financières</li> <li>- Maîtrise de méthodologies MNV</li> <li>- Prise en compte des questions environnementales dans les curricula</li> <li>- Accessibilité aux technologies</li> </ul>
<p><b>Outcome 4</b></p> <p><b>Gestion du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipe de coordination</li> <li>- organes de gestion du projet</li> <li>- rapports trimestriels et annuels du FBUR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipe de coordination de la TCNCC</li> <li>- la direction de l'environnement comme direction nationale du projet</li> <li>- Le comité National CC</li> <li>- Le Comité de Pilotage du Projet TCNCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document du FBUR</li> <li>- Rapports annuel et rapports trimestriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de l'environnement</li> <li>- Bureau du PNUD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lenteur dans le recrutement</li> </ul>

### 3 TOTAL BUDGET ET PLAN DE TRAVAIL

#### 3.1. BUDGET DÉTAILLÉ DU PROJET

Award ID:	00081717	Project ID(s):	00090890
Award Title:	Country Name Project Title: rapport biennal actualise du Togo sur les changements climatiques		
Business Unit:	TGO10		
Project Title:	Country Name Project Title: rapport biennal actualise du Togo sur les changements climatiques		
PIMS no.	5252		
Implementing Partner (Executing Agency)	Direction de l'Environnement, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières		

GEF Outcome/Atlas Activity	Responsible Party/ Implementing Agent	Fund ID	Donor Name	Atlas Budgetary Account Code	ATLAS Budget Description	Amount Year 1 (USD)	Amount Year 2 (USD)	Total (USD)	See Budget Note:
<b>PRODUIT 1:</b> Inventaire des GES pour la période 2010-2013 préparé et élaboré et l'inventaire de la communication nationale précédente recalculé	MERF	62000	GEF	71200	International Consultants	10,000	20,000	30,000	1
				71300	Local Consultants	20,000	30,000	50,000	2
				72100	Contractual services companies	0	35,000	35,000	3
				71600	Travel	0	5,000	5,000	4
				sub-total GEF		30,000	90,000	120,000	
	Government/MERF		72500	Supplies	2,000	10,000	12,000	5	
	sub-total Government		2,000	10,000	12,000				
<b>Total Outcome 1</b>						<b>32,000</b>	<b>100,000</b>	<b>132,000</b>	
<b>PRODUIT 2:</b> Mesures d'atténuation et leurs effets, y compris les méthodes et les hypothèses connexes et les progrès de la mise en œuvre décrits	MERF	62000	GEF	71200	International Consultants	0	22,000	22,000	6
				71300	Local Consultants	0	35,000	35,000	7
				72100	Contractual services companies	0	30,000	30,000	3
				71600	Travel	0	3,000	3,000	4
				74500	Miscellaneous	0	10,000	10,000	8
	Sub-total GEF		0	100,000	100,000				
	Government/MERF		72500	Supplies	0	10,000	10,000	5	
sub-total Government		0	10,000	10,000					
<b>Total Outcome 2</b>						<b>0</b>	<b>110,000</b>	<b>110,000</b>	

<b>PRODUIT 3 :</b> Circonstances Nationales mis à jour, arrangements institutionnels mis en place, contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités identifiés, système de mesure, notification et vérification (MNV) mis en place	<b>MERF</b>	<b>62000</b>	<b>GEF</b>	71200	International Consultants	<b>10,000</b>	<b>7,000</b>	<b>17,000</b>	9
				71300	Local Consultants	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>40,000</b>	10
				72100	Contractual services companies	<b>10,000</b>	<b>20,000</b>	<b>30,000</b>	3
				71600	Travel	<b>1,000</b>	<b>2,000</b>	<b>3,000</b>	4
				74200	Audio Visual & Print Prod Costs	<b>0</b>	<b>5,000</b>	<b>5,000</b>	11
				74500	Miscellaneous	<b>2,000</b>	<b>3,000</b>	<b>5,000</b>	8
				Sub-total GEF		<b>43,000</b>	<b>57,000</b>	<b>100,000</b>	
		<b>Government/MERF</b>	72500	Office Supplies	<b>2,000</b>	<b>6,000</b>	<b>8,000</b>	5	
			sub-total Government		<b>2,000</b>	<b>6,000</b>	<b>8,000</b>		
<b>Total Outcome 3</b>						<b>45,000</b>	<b>63,000</b>	<b>108,000</b>	
<b>PROJECT MANAGEMENT</b>	<b>MERF</b>	<b>62000</b>	<b>GEF</b>	71600	Travel	<b>5,000</b>	<b>5,000</b>	<b>10,000</b>	4
				72500	Supplies	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>4,000</b>	5
				72400	Communic & Audio Visual Equip	<b>2,000</b>	<b>3,000</b>	<b>5,000</b>	14
				74599	UNDP Cost recovery Chrg-Bills	<b>3,000</b>	<b>7,000</b>	<b>10,000</b>	15
				74100	Professional services		<b>3,000</b>	<b>3,000</b>	13
				Sub-total Management GEF		<b>12,000</b>	<b>20,000</b>	<b>32,000</b>	
		<b>Governm ent/MERF</b>	72500	Supplies	<b>6,000</b>	<b>12,000</b>	<b>18,000</b>	5	
			71300	Local Consultants	<b>0</b>	<b>12,000</b>	<b>12,000</b>	12	
			sub-total Government		<b>6,000</b>	<b>24,000</b>	<b>30,000</b>		
<b>Total Management</b>						<b>18,000</b>	<b>44,000</b>	<b>62,000</b>	
<b>PROJECT TOTAL</b>						<b>95,000</b>	<b>317,000</b>	<b>412,000</b>	

### Summary of Funds: <sup>3</sup>

	Amount Year 1	Amount Year 2	Total
GEF	85,000	267,000	352,000
Government/MERF	10,000	50,000	60,000
<b>TOTAL</b>	<b>95,000</b>	<b>317,000</b>	<b>412,000</b>

1. An average 10 weeks the first year for international consultant for a GHG Inventory management and database expert and 20 weeks the second year for an international consultant (s) to help set-up a sustainable institutional arrangements for GHG inventory and train the national experts on GPGs
2. An average of 52 weeks spread on the project implementation period for GHG Inventory expert to work with the working groups to conduct the GHG inventory, project officer/technical expert
3. Workshops, trainings, meetings, awareness-raising
4. Travel costs related to per diems and airfares for project staff
5. Office supplies
6. To be used for international climate change mitigation experts to work with the national experts to build mitigation scenarios and analyze mitigation options
7. To be used for local climate change mitigation experts to work with the international experts
8. Miscellaneous costs
9. An average of 12 weeks for international Climate Change Policy Expert to update the national circumstances, and assist national experts in activities related to NAMAs and MRV, including the NAMA registry,
10. An average of 42 national experts for national circumstances updates, conduct in activities related to NAMAs and MRV, including the NAMA registry
11. Printing of climate change materials including FBUR itself
12. The TNC project coordinator will work day to day for all the project implementation period as Togo's Government counterpart for the FBUR project
13. Audit fee
14. Communication and Audio Visual cost
15. Direct project services under Project Management will be charged according to LoA (Annex 4).

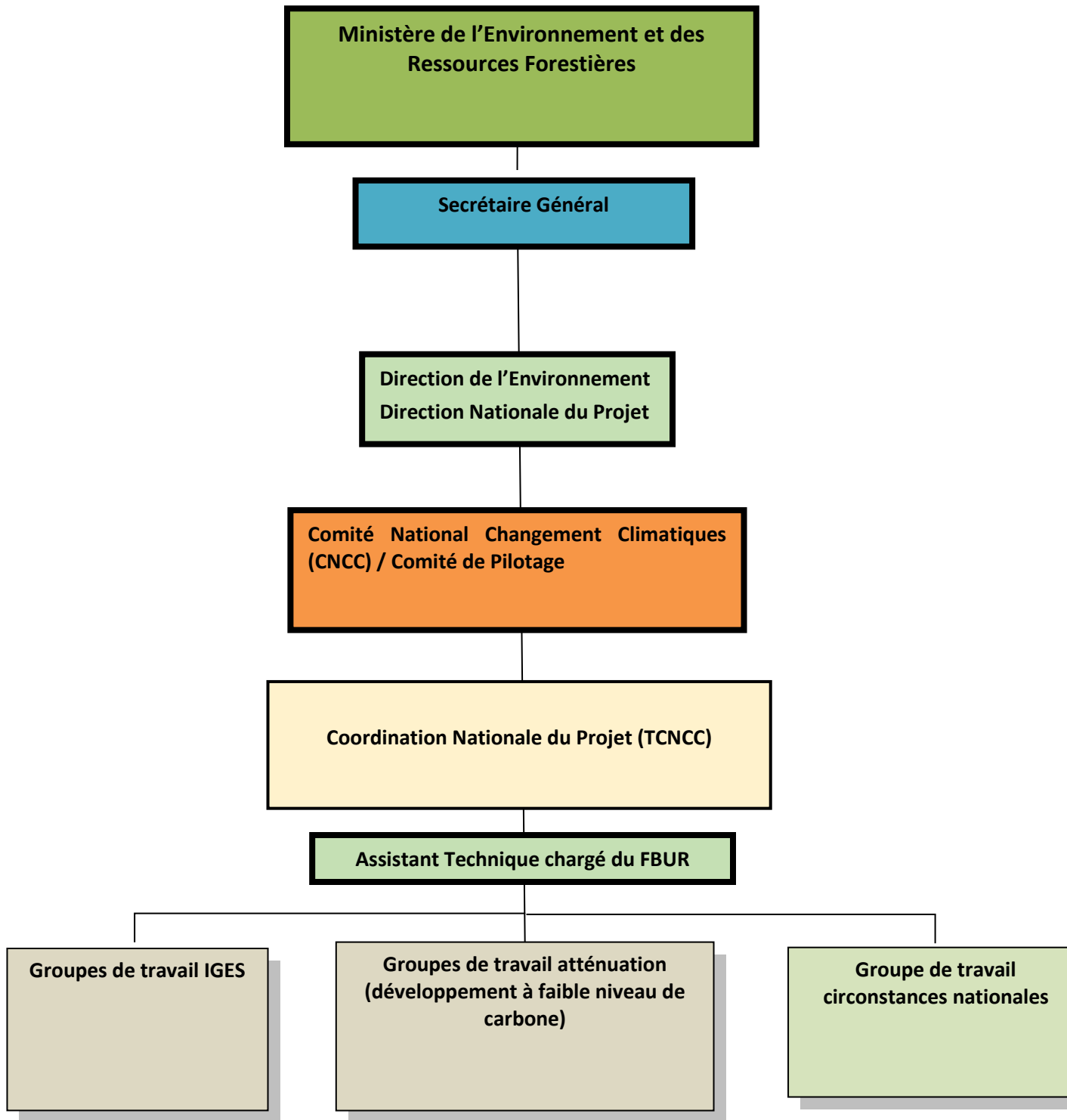
<sup>3</sup> Summary table should include all financing of all kinds: GEF financing, cofinancing, cash, in-kind, etc...

### 3.2. PLAN DE TRAVAIL

Description	2014						2015											
	7	8	9	10	11	12	1	2	3	3	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Résultat 0: Mise en place du cadre institutionnel et lancement du projet</b>																		
0.1. Finalisation du Prodoc																		
0.2. Approbation du Prodoc																		
0.3. Recrutement des membres de la coordination du Projet																		
0.4. Mise en place des organes de gestion du projet																		
0.5. Lancement officiel du projet																		
<b>Résultat 1: l'inventaire des GES pour la période 2010-2013 préparé et élaboré et l'inventaire de la communication nationale précédente recalculé</b>																		
1.1. Les données d'activité recueillies pour la période 2010-2013 conformément aux lignes directrices recommandées																		
1.2. L'inventaire des émissions de GES pour la période 2010-2013 préparé																		
1.3. Les coefficients nationaux d'émission pour les principales sources mis à jour sur une base annuelle, selon les besoins																		
1.4. Les tables de l'UTCATF et les rapports des secteurs préparés																		
1.5. La collecte de données et le système de gestion dans le cadre du système d'information environnementale analysée et des recommandations pour l'amélioration proposées.																		
1.6. La collaboration intersectorielle pour la préparation de l'inventaire des GES renforcée																		
<b>Résultat 2: Les mesures d'atténuation et leurs effets, y compris les méthodes et les hypothèses connexes et les progrès de la mise en œuvre décrits</b>																		
2.1. Progrès des mesures d'atténuation énoncées dans la communication nationale précédente évalués																		
2.2. Évaluation des potentiels sectoriels d'atténuation jusqu'en 2020, compte tenu des tendances sociales et économiques en utilisant les modèles les plus applicables pour le pays;																		
2.3. Critères appropriés pour la hiérarchisation des mesures d'atténuation développées, et les mesures d'atténuation évalués																		
2.4. Priorités dans les mesures d'atténuation identifiées																		
2.5. Description des mesures d'atténuation identifiées, y compris la nature des actions, la couverture, les objectifs quantitatifs, les indicateurs de progrès, de méthodologies et hypothèses préparés																		
2.6. Tableaux des mesures d'atténuation identifiées préparés																		



#### 4 ARRANGEMENT de gestion





Le cadre institutionnel spécifique ci-dessus est proposé pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet de rapport biennal actualisé. Ce cadre comprend les entités suivantes :

- Du MERF qui est l'entité d'exécution du projet à travers la Direction de l'environnement, Direction nationale du projet. Le Directeur de l'Environnement sera le Directeur National du projet et assurera à ce titre le suivi régulier du projet. La Direction de l'environnement qui assure le point focal de la CCNUCC rend compte régulièrement de l'état d'évolution des activités du projet au Secrétariat général qui est l'entité de coordination technique au sein du MERF. Sur la base de concertations entre le PNUD et l'agence d'exécution, un assistant technique chargé du FBUR sera recruté conformément aux procédures du PNUD et mis à la disposition du MERF. Sous l'autorité du Directeur de l'Environnement et sous la supervision du coordonnateur TCNCC, l'assistant technique aura pour tâche principale d'assurer la gestion quotidienne des activités du projet.
- Le Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC), composé des représentants des départements Ministériels, d'Etablissements Publics, d'Etablissements de recherches et d'autres institutions publiques et privées relevant de secteurs en relation avec la problématique des changements climatiques, servira de cadre de concertation permanent pour le suivi régulier et donnera des orientations aux activités du FBUR.
- Une équipe pluridisciplinaire répartie en groupes de travail appuiera la coordination dans l'exécution du présent projet. Cette équipe sera structurée comme suit : groupe de travail sur les Inventaires, groupe de travail sur l'Atténuation des GES, et le groupe de travail sur circonstances nationales. Ces groupes techniques auront pour mission de donner des orientations spécifiques pour les composantes du projet. Ils devront fournir les conseils et avis scientifiques et techniques nécessaires au bon déroulement du projet et faciliter l'accès à toutes les informations scientifiques et techniques. De même, ses membres s'attacheront à diffuser les résultats des travaux du projet dans leurs départements et institutions respectifs.

#### **4.1. Implication des parties prenantes**

Le projet va également collaborer étroitement avec les autres projets pertinents en cours de mise en œuvre au Togo afin de permettre un échange d'informations efficace entre les projets et la pleine utilisation de leurs résultats. Lors de la mise en œuvre du projet, des liens avec les institutions régionales et internationales pertinentes seront créés, et leurs expériences seront utilisées lors de la sélection des méthodes et la mise en œuvre des activités spécifiques.

#### **4.2. Le Genre**

En ce qui concerne la dimension de genre, les femmes seront impliquées de manière significative, non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi comme actrices dans les activités clés relatives aux changements climatiques. Une bonne compréhension de l'effet différentiel des changements climatiques sur les rôles sociaux et la situation économique des hommes et des femmes permettra d'améliorer les mesures d'adaptation et d'atténuation spécifiques.

En ce sens, et pour ce projet spécifique, l'actualisation des circonstances nationales tiendra compte de la dimension de genre afin de mieux comprendre comment les hommes et les femmes peuvent influencer ou être impactés par le phénomène des changements climatiques. Pour être efficaces, les stratégies d'atténuation du changement climatique devraient intégrer le rôle des femmes surtout en matière de

consommation d'énergie. Le projet du FBUR intégrera une perspective de genre dans l'identification, la description et la préparation des mesures d'atténuation.

En matière de recrutement des membres de l'équipe technique à mettre en place dans le cadre du projet, l'équité genre sera prise en compte.

## **5 CADRE DE SUIVI ET EVALUATION**

Le Coordonnateur du Projet, conjointement avec l'équipe élargie du PNUD/FEM sera responsable de la préparation des rapports ci-après qui constituent une composante du processus de suivi :

### **5.1. Rapport de Lancement du Projet**

Un rapport de Lancement du Projet sera rédigé immédiatement après l'atelier de lancement. Il comprendra le Plan de Travail détaillé de la première année découpée en trimestres et précisant les activités et les indicateurs de progrès destinés à guider l'exécution du Projet pour la première année de mise en œuvre. Le Rapport comprendra également le budget détaillé de la première année d'exécution du Projet, élaboré sur la base du Plan de Travail Annuel, et incluant les critères de suivi et d'évaluation permettant de mesurer de manière effective les performances du Projet dans la période cible de 12 mois.

Le Rapport de Lancement du Projet présentera une description très détaillée des rôles institutionnels, des responsabilités, des activités de la Coordination et des mécanismes de feed-back des partenaires du projet. En plus, une section du rapport présentera l'état d'avancement de l'installation et le lancement du projet, ainsi que tout changement intervenu dans l'environnement externe et qui est susceptible d'affecter l'exécution du projet.

La version finale du Rapport de Lancement sera transmise aux parties prenantes du projet pour examen. Les parties prenantes disposent d'un délai d'un mois calendaire pour faire parvenir leurs commentaires/remarques ou questions. Mais avant sa diffusion, le Rapport de Lancement devra être transmis au bureau local du PNUD et à la Coordination Régionale du PNUD/FEM pour observation.

### **5.2. Rapports d'Avancement Trimestriels**

Des rapports succincts retraçant les grandes lignes de l'état d'avancement du projet seront préparés trimestriellement par la Coordination du Projet et transmis au bureau local du PNUD et à la Coordination Régionale du PNUD/FEM.

### **5.3. Rapports Techniques**

Les Rapports Techniques sont des documents détaillés couvrant des domaines spécifiques d'analyse ou des spécialisations scientifiques au sein du projet. Dans le cadre du Rapport de Lancement, l'équipe de coordination du projet ébauchera une liste précisant les Rapports Techniques dont la préparation est envisagée au cours de l'exécution du projet dans les secteurs d'activités clés, ainsi que les dates prévisionnelles de leur soumission. Au besoin, cette liste sera révisée, mise à jour et intégrée aux Rapports d'Avancement Annuels (APRs-Annual Progress Reports). Les Rapports Techniques susceptibles d'être rédigés par des consultants étrangers, doivent être des analyses spécialisées, exhaustives et détaillées sur des thèmes de recherche clairement définis dans le cadre du projet. Ces Rapports Techniques représenteront la contribution substantielle du Projet dans des domaines

spécifiques, et seront utilisés dans les activités de diffusion d'informations pertinentes et des bonnes pratiques aux niveaux national et international.

#### 5.4. Rapport final de projet

A la fin du projet le Coordonnateur doit présenter un rapport final détaillé retraçant les grandes lignes du processus d'élaboration de TCN, les points forts, les points faibles, les leçons apprises, les lacunes, les difficultés, les contraintes institutionnelles et financières ainsi que les perspectives et les approches de solutions Le projet sera suivi par les activités de S & E suivantes.

#### 5.5. Clause de vérification:

Le Gouvernement communiquera au Représentant Résident les états financiers périodiques certifiés, et un audit annuel des états financiers portant sur les fonds FEM conformément aux procédures établies telles que stipulées dans les manuels de Finance et de Programmation. L'audit sera effectué par l'auditeur légalement accrédité du Gouvernement, ou par un auditeur privé recruté par le Gouvernement.

#### 5.6. Plan de travail du suivi évaluation et budgétisation

Type of M&E activity	Responsible Parties	Budget US\$ <i>Excluding project team staff time</i>	Time frame
Inception Workshop and Report	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project Manager</li> <li>▪ UNDP CO, UNDP GEF</li> </ul>	Indicative cost: 10,000	Within first two months of project start up
Measurement of Means of Verification of project results.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UNDP GEF RTA/Project Manager will oversee the hiring of specific studies and institutions, and delegate responsibilities to relevant team members.</li> </ul>	To be finalized in Inception Phase and Workshop.	Start, mid and end of project (during evaluation cycle) and annually when required.
Measurement of Means of Verification for Project Progress on <i>output and implementation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oversight by Project Manager</li> <li>▪ Project team</li> </ul>	To be determined as part of the Annual Work Plan's preparation.	Annually prior to ARR/PIR and to the definition of annual work plans
ARR/PIR	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project manager and team</li> <li>▪ UNDP CO</li> <li>▪ UNDP RTA</li> <li>▪ UNDP EEG</li> </ul>	None	Not applicable
Periodic status/ progress reports	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project manager and team</li> </ul>	None	Quarterly
Mid-term Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project manager and team</li> <li>▪ UNDP CO</li> <li>▪ UNDP RCU</li> <li>▪ External Consultants (i.e. evaluation team)</li> </ul>	None	Not applicable for EA projects
Final Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project manager and team,</li> <li>▪ UNDP CO</li> <li>▪ UNDP RCU</li> <li>▪ External Consultants (i.e. evaluation team)</li> </ul>	None	Not applicable for EA projects
Project Terminal Report	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project manager and team</li> <li>▪ UNDP CO</li> <li>▪ local consultant</li> </ul>	0	At least three months before the end of the project
Audit	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UNDP CO</li> </ul>	Indicative cost per year: 3,000	Yearly

Type of M&E activity	Responsible Parties	Budget US\$ <i>Excluding project team staff time</i>	Time frame
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project manager and team</li> </ul>		
Visits to field sites	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UNDP CO</li> <li>▪ UNDP RCU (as appropriate)</li> <li>▪ Government representatives</li> </ul>	For GEF supported projects, paid from IA fees and operational budget	Yearly
<b>TOTAL indicative COST</b> Excluding project team staff time and UNDP staff and travel expenses		US\$ (+/- 5% of total budget)	

## 6 CADRE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD qui est intégrée par renvoi constituent ensemble un projet de document, tels que visés à l'SBAA et toutes les dispositions de PPC s'appliquent au présent document.

Conformément à l'article III de l'Accord de base type d'assistance, la responsabilité de la sécurité et de la sécurité du partenaire d'exécution et de son personnel et des biens, et des biens du PNUD dans la garde du partenaire d'exécution, incombe au partenaire d'exécution.

Le partenaire d'exécution doit:

a) mettre en place un plan de sécurité approprié et maintenir le plan de la sécurité, en tenant compte de la situation de sécurité dans le pays où le projet est réalisé; b) assumer tous les risques et les responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution, et la mise en œuvre complète du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et de proposer des modifications au plan si nécessaire. Défaut de maintenir et de mettre en œuvre un plan de sécurité approprié comme exigée dans les présentes ne doit être considérée comme une violation de cet accord.

Le partenaire d'exécution s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du PNUD reçus en vertu du document de projet sont utilisés pour apporter un soutien à des individus ou entités associés au terrorisme et que les bénéficiaires de tous les montants fournis par le PNUD en vertu des présentes ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-contrats conclus en vertu du présent document de projet

## 7 Annexes

### 7.1. Annexe A: Analyse des risques

#	Description du risque	Type du risque	Impact & Probabilité	Réponses	Etat
1	Faible priorité accordée aux questions des CC de la part du gouvernement en raison d'autres problèmes pressants peut entraver la mise en œuvre du projet.	Opérationnel Organisationnel	P = Faible I = Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'équipe de projet veillera à impliquer les différentes parties prenantes du gouvernement tout au long du processus.</li> </ul>	Faible
2	Manque d'intérêt des parties prenantes à participer au processus car ne faisant pas partie de leur mission de base	Opérationnel	P = Faible I = Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience de TCN et précédentes communications nationales indiquent qu'il est important d'impliquer les acteurs depuis la conception du projet en leur attribuant des rôles dans le plan de travail.</li> <li>Tenir des consultations avec les parties prenantes pour obtenir leur engagement</li> </ul>	Faible
3	Faible participation des acteurs nationaux aux groupes de travail	Opérationnel	P = Faible I = Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les parties prenantes afin de susciter leur participation aux réunions de groupes de travail</li> </ul>	Faible
4	Retard des institutions à nommer leur représentant au sein des organes du projet	Opérationnel	P = Faible I = faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la TCN, il a été remarqué que l'envoi des lettres ne suffit pas et il faudra expliquer le processus aux parties prenantes et assurer une large diffusion des rapports avec les différents acteurs depuis le démarrage</li> </ul>	Faible
5	Faiblesse de capacités de collecte et d'archivage des données au sein des institutions	Opérationnel	P = Moyenne I = Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des ateliers de formation seront organisés pour les différentes parties prenantes de tous les secteurs et les détails seront donnés sur les données d'activité à collecter les méthodes d'archivage conformément aux guides de bonnes pratiques disponibles</li> </ul>	Faible
6	Faible volonté de partager les données	Opérationnel	P = faible I = faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les courriers seront adressés aux premiers responsables des structures détentrices de données pour expliquer la nécessité de partager les données</li> </ul>	Faible

7	L'indisponibilité des représentants des institutions	Organisation nel	P = Faible I = faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parties prenantes pourront nommer un suppléant</li> </ul>	Faible
8	L'évolution des prix et des conditions signifient que l'analyse des mesures d'atténuation ne correspond pas aux conditions réelles législatives et économiques / financiers	Opérationnel et organisationnel	P = Moyenne I = Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures du scénario de base et d'atténuation comprendront l'analyse du prix, de sensibilité économique pour donner une gamme réaliste d'options.</li> </ul>	Moyen

## **7.2. Annexe B : Termes de Reference du Personnel clé du Project**

### **B1. TDR du Coordonnateur du Projet**

La spécificité de l'atténuation du changement climatique sera prise en compte pour la coordination et la supervision du projet BUR, qui est fonctionnellement intégrée dans les mécanismes de mise en œuvre nationale de communication. Le coordonnateur TNC reste le coordinateur et superviseur du projet de BUR dans son ensemble. Pour la composante BUR, le coordonnateur TNC sera assisté par un agent de projet / Assistant technique. Cela permettra de garantir la crédibilité et la réussite des processus de TCN et BUR.

Le coordonnateur du projet sera MERF homologue (Voir cofinancement dans la section D du présent document). Les tâches à accomplir sont les suivantes:

- Coordonner les activités techniques et opérationnelles pour la préparation des sorties de la BUR.
- Assurer une communication efficace et des flux d'informations adéquat avec les autorités compétentes, les institutions et les ministères.
- Assurer la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre appropriée de projet et coordonner le travail de toutes les parties prenantes
- Maintenir et établir des liens supplémentaires et des liens avec d'autres programmes et projets pertinents pour la mise en œuvre de projet nationaux et internationaux.
- Planifier, coordonner et gérer les activités de formation pour le personnel technique du projet.
- Approuver les termes de référence pour les consultants et experts à être embauchés pour la mise en œuvre du projet internationaux et locaux
- Organiser et coordonner la passation des marchés de biens et services dans le cadre du projet.
- Surveiller et gérer les ressources financières, de superviser l'allocation globale des ressources et de la comptabilité pour assurer l'exactitude et la fiabilité des rapports financiers.
- Suivre le processus de négociations internationales dans la CCNUCC et décisions respectives concernant les rapports de non-Annexe I Parties et en particulier par rapport aux MAAN, le Greffe, MRV et fraises.

### **B2. TDR de l'Assistant Technique chargé du FBUR (gestionnaire du FBUR)**

En consultation avec le Conseil du projet, le gestionnaire de projet (FBUR PM) est responsable de la gestion au jour le jour, la coordination et la supervision de la mise en œuvre du projet ci-dessus. Plus précisément, son / ses responsabilités, mais sans s'y limiter, ce qui suit:

- Supervise et assure la mise en œuvre rapide des activités pertinentes du projet comme prévu dans le plan de travail
- Coordonner les activités techniques et opérationnelles pour la préparation des produits de la BUR.



- Assurer une communication efficace et des flux d'informations adéquats avec les autorités compétentes, les institutions et les ministères.
- Assurer la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre appropriée de projet et coordonner le travail de toutes les parties prenantes
- Maintenir et établir des liens supplémentaires et des liens avec d'autres programmes et projets pertinents pour la mise en œuvre de projet nationaux et internationaux.
- Approuver les termes de référence pour les consultants et experts à être embauchés pour la mise en œuvre du projet internationaux et locaux
- Organiser et coordonner la passation des marchés de biens et services dans le cadre du projet
- Surveiller et gérer les ressources financières, de superviser l'allocation globale des ressources et de la comptabilité pour assurer l'exactitude et la fiabilité des rapports financiers
- Suivre le processus de négociations internationales dans la CCNUCC et décisions respectives concernant les rapports de non-Annexe I Parties et en particulier par rapport aux MAAN et MNV.
- Préparer un plan de travail détaillé et le budget, et aider le coordonnateur de suivre les progrès contre le plan de travail approuvé.
- Gérer le jour les opérations quotidiennes de l'unité de mise en œuvre du projet, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services techniques et de soutien
- Aider le coordonnateur du projet dans la mise en œuvre des activités techniques et opérationnelles pour la préparation des sorties de la BUR.
- Examiner technique et des informations de support sur des études sur le changement climatique, les projets et les initiatives qui peuvent contribuer aux activités du projet
- Préparer les termes de référence pour les consultants et experts à être embauchés pour la mise en œuvre du projet internationaux et locaux
- Aider le coordonnateur du projet dans le processus des consultants être embauchés par le projet selon les règles et procédures établies par le PNUD sélection.
- Participer à la planification, l'organisation et l'exécution des activités du projet.
- Organiser et coordonner des séminaires, des activités de formation, des ateliers, des visites de sites et d'autres échanges et la facilitation des événements pour les parties prenantes.
- Organiser et coordonner les échanges d'informations au niveau international et entre les institutions participantes.
- Participer à l'édition du rapport BUR.
- Compiler et / ou préparer la documentation nécessaire pour l'achat de services, le bien et fournitures dans le cadre du projet • Préparer des rapports administratifs, techniques et financiers.
- Effectuer l'achat de services, de biens et de fournitures autorisés par le coordonnateur du projet.
- Préparer la demande de paiement autorisé par le coordonnateur du projet.

- Aider le coordonnateur à suivre les décaissements conformément au budget du projet et le plan de décaissement.
- Maintenir les fichiers du projet et les documents justificatifs des paiements.
- Prise en charge, le cas échéant, l'organisation de formations, d'ateliers et d'autres événements organisés par le projet
- Aider à la préparation des documents relatifs aux activités du projet.
- S'acquitter d'autres tâches administratives / financières demandées par le coordonnateur du projet.

#### Qualifications et expérience

- la maîtrise de préférence dans les études liées à l'environnement et d'autres disciplines connexes
- Bonne compréhension des questions d'environnement / développement au Togo
- l'expérience pertinente au projet d'au moins cinq ans
- Excellente communication des compétences (orales et écrites)
- Expertise à mettre sur pied des plans d'action axés sur les résultats
- Expérience confirmée en collaboration avec le gouvernement, les donateurs et le système des Nations Unies
- Familiarité avec les négociations et les processus internationaux en vertu de la CCNUCC préféré
- Familiarité avec les ordinateurs et le traitement de texte
- Une capacité démontrée à gérer des projets, et à assurer la liaison et la coopération avec l'ensemble du personnel de projet, y compris des représentants du gouvernement, des institutions scientifiques, des ONG et le secteur privé
- Maîtrise du français

### **B3. TDR de l'expert en politique des changements climatiques (Circonstances Nat.)**

L'expert en politique sur les changements climatiques (Circonstances nationale) devrait travailler en collaboration avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Collecte et analyse des informations relatives aux circonstances nationales
- Analyse des besoins et des préoccupations suscitées par les effets néfastes des changements climatiques dans le contexte des objectifs de développement nationaux, les priorités et les circonstances spécifiques du Togo.
- Collecte d'informations et la description des arrangements institutionnels appropriés pour la préparation des communications nationales et des rapports biennaux de mise à jour sur une base continue, et la description du niveau de soutien reçu pour permettre la préparation de la FBUR.
- Collecte et analyse des informations relatives aux circonstances nationales
- Analyse des besoins et des préoccupations suscitées par les effets néfastes des changements climatiques dans le contexte des objectifs de développement nationaux, les priorités et les circonstances spécifiques du Togo.
- Collecte d'informations et la description des arrangements institutionnels appropriés pour la préparation des communications nationales et des rapports biennaux de mise à jour sur

une base continue, et la description du niveau de soutien reçu pour permettre la préparation de la FBUR.

#### Qualifications et l'expérience

- Un diplôme d'études supérieures en gestion de l'environnement, de l'énergie ou autre domaine pertinent au projet
- Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné par le changement climatique
- participation substantielle dans la préparation de la communication nationale initiale
- Bonne compréhension du changement climatique et les questions de développement durable au Togo
- Capacité démontrée de travaux d'analyse et de rédaction
- Familiarité avec les ordinateurs et le traitement de texte
- Maîtrise du français

#### **B4. TDR de l'expert national en inventaire de GES**

L'expert de l'inventaire national des GES devrait travailler en collaboration avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Il / elle aura également le soutien de la gestion de l'inventaire des GES et expert en base de données. Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Recueillir et analyser les données d'activité pour la période 2010-2013 conformément aux lignes directrices recommandées
- Coordonner les activités avec les principaux partenaires des secteurs spécifiques (agriculture, de l'UTCATF, énergie)
- Coordonner les activités nécessaires à la mise à jour des facteurs d'émission nationale pour les catégories de sources principales mises à jour
- Préparer des feuilles de calcul, des tableaux récapitulatifs, gestion des incertitudes pour 2010, 2011, 2012 et 2013 GES inventaire national
- Préparer le rapport d'inventaire contenant la description de la contribution des différents secteurs aux émissions de GES, les procédures et les modalités de la collecte et de l'activation des données et le rôle des institutions impliquées dans la préparation de l'inventaire des émissions de GES
- Préparer les tableaux d'information sommaire mis à jour des inventaires précédents
- Fournir un examen technique de l'ensemble du projet de chapitre sur stocks pour être utilisé dans le BUR
- En collaboration avec l'agent de projet et gestionnaire de projet, identifier les besoins de formation spécifiques pour les entreprises ou les organismes gouvernementaux et de fournir des recommandations sur la formation
- Collaborer étroitement avec les experts de GES de l'inventaire et la base de données sur l'activité de l'inventaire des GES à travers le SNC.
- Recueillir et analyser les données d'activité pour 2011 selon Lignes directrices révisées de 1996 du GIEC, 2000 et 2003 GPG pour le secteur UTCATF.

- Coordonner les activités avec les partenaires clés pour les secteurs spécifiques de coordonner les activités nécessaires à la mise à jour des facteurs d'émission national pour les catégories de sources principales mises à jour.
- Préparer des feuilles de calcul, des tableaux récapitulatifs, gestion des incertitudes pour 2011 GES inventaire national
- Préparer le rapport d'inventaire contenant la description de la contribution des différents secteurs aux émissions de GES, les procédures et les modalités de la collecte et de l'activation des données et le rôle des institutions impliquées dans la préparation de l'inventaire des émissions de GES.
- Préparer à jour les tableaux de renseignements sommaires des inventaires précédents.
- Fournir un examen technique de l'ensemble du projet de chapitre sur les stocks doit être utilisés dans le BUR.
- En collaboration avec le gestionnaire responsable du projet et de projet, identifier les besoins de formation spécifiques pour les entreprises ou les organismes gouvernementaux et de fournir des recommandations sur la formation.
- Collaborer avec l'inventaire des GES et expert en base de données à l'appui du processus de mise en place du système national de gestion des stocks et son inclusion dans le cadre national.

#### Qualifications et expérience

- Un diplôme d'études supérieures de l'énergie ou des études industrielles liées ou d'une autre discipline liée directement;
- L'expérience pertinente dans le développement des inventaires de GES au moins dix ans;
- Excellentes aptitudes de communication (écrite et orale);
- Bonne connaissance des méthodologies pour les inventaires (GIEC révisée en 1996 et 2006 des lignes directrices et de bonnes pratiques)
- Travailler avec familiarité logiciels, de systèmes pertinents de collecte de données, analyse des sources clés, évaluation de l'incertitude, et QA / QC planification.
- L'expérience directe avec le processus de la CCNUCC des communications nationales;
- Maîtrise du français

#### **B5. TDR de l'expert en gestion des inventaires et des bases de données**

La gestion de l'inventaire des GES et expert en base de données devraient travailler en concertation avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Il / elle appuiera également l'expert de l'inventaire national des GES. Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Collaborer avec l'expert d'inventaire des GES dans l'appui au processus d'établissement de l'inventaire des GES.
- Collaborer à la formation d'entreprises / industrie et les institutions pour assurer la durabilité de l'Inventaire national des GES.
- Collaborer avec l'expert de l'inventaire des GES dans l'appui au processus de mise en place du système de gestion d'inventaire national.
- Envoyez des informations système national.
- Collaborer à la formation des entreprises et des institutions pour assurer la durabilité du système d'inventaire national.

- Qualifications et l'expérience
- Un diplôme d'études supérieures dans le domaine de l'énergie, l'environnement, la pollution industrielle ou autre domaine pertinent à la préparation de l'inventaire
- Un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné par la préparation et la gestion des stocks
- Bonne compréhension des processus et des connaissances de l'IPCC et de bonnes pratiques d'inventaire des GES;
- Capacité démontrée de travaux d'analyse et de rédaction
- Familiarité avec les ordinateurs et le traitement de données (EXCEL, ACCESS)
- L'expérience directe avec le processus de la CCNUCC des communications nationales
- Maîtrise du français

## **B6. TDR de l'expert en atténuation des changements climatiques**

L'atténuation des changements climatiques d'experts devrait travailler en collaboration avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Collecte et analyse des informations pertinentes concernant les actions ou groupes d'actions en cours de développement au Togo atténuation
- Préparer un rapport sur les mesures d'atténuation de fournir une description sous forme de tableau qui comprend le nom, la nature de l'action, de la couverture, des objectifs quantitatifs, les indicateurs de progrès, les méthodologies et les hypothèses associées, les objectifs, les mesures prises ou envisagées pour atteindre l'action, les progrès de mise en œuvre et les résultats obtenus.
- Collecte de données sur la participation à des mécanismes et à la préparation d'un rapport contenant les informations recueillies internationaux sur le marché du carbone
- Préparer un rapport contenant une description des dispositions nationales afin de permettre la mise en œuvre des MAAN
- Apporter un soutien technique aux activités de formation et la sensibilisation des secteurs à fort potentiel d'atténuation sur les MAAN et les opportunités pour les MAAN dans le cadre de la CCNUCC.
- Apporter un soutien technique au processus d'identification des MAAN potentiel de développement dans les différents secteurs, au niveau territorial et également d'identifier les différents types de financement et de co-financement nécessaire.
- Collecte et analyse des informations pertinentes concernant les actions ou groupes d'actions en cours de développement au Togo atténuation
- Préparer un rapport sur les mesures d'atténuation de fournir une description sous forme de tableau qui comprend le nom, la nature de l'action, de la couverture, des objectifs quantitatifs, les indicateurs de progrès, les méthodologies et les hypothèses associées, les objectifs, les mesures prises ou envisagées pour atteindre l'action, les progrès de mise en œuvre et les résultats obtenus.
- Collecte de données sur la participation à des mécanismes et à la préparation d'un rapport contenant les informations recueillies internationaux sur le marché du carbone
- Préparer un rapport contenant une description des dispositions nationales afin de permettre la mise en œuvre des activités REDD +, y compris l'établissement de registre national

- Préparer un rapport contenant une description des dispositions nationales afin de permettre la mise en œuvre des MAAN, y compris la mise en place du Registre national.
- Apporter un soutien technique de la création du Registre national des MAAN et le processus de définition des dispositions nationales particulières nécessaires pour soutenir le processus de l'AMNA.
- Apporter un soutien technique aux activités de formation et la sensibilisation des secteurs à fort potentiel d'atténuation sur les MAAN et les opportunités pour les MAAN dans le cadre de la CCNUCC.
- Apporter un soutien technique au processus d'identification des MAAN potentiel de développement dans les différents secteurs, au niveau territorial et également d'identifier les différents types de financement et de co-financement nécessaire.

#### Qualifications et l'expérience

- Un diplôme d'études supérieures dans le domaine lié à l'énergie, études industrielles liées ou d'une autre discipline liée directement-
  - Au moins dix années de recherche et d'expérience de travail pertinente dans atténuation du changement climatique;
  - Excellentes aptitudes en communication (écrite et orale)
  - Solide expérience de l'analyse coûts-avantages, l'analyse financière, et les outils utilisés pour évaluer les politiques et les mesures visant à atténuer le changement climatique
  - Travailler avec familiarité logiciels et l'élaboration de scénarios
  - L'expérience directe avec le processus de la CCNUCC des communications nationales
- Maîtrise du français

### **B7. TDR du rédacteur et compilateur**

L'écrivain et compilateur devraient travailler en concertation avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Compiler, consolider, harmoniser les informations de différents consultants et d'experts, et d'élaborer le rapport BUR selon les directives figurant à l'annexe II de déc 2/CP.17
- Fournir la langue et le contenu l'édition de soutien en fonction des besoins

#### Qualifications et l'expérience

- Un diplôme d'études supérieures dans le domaine de l'énergie, l'environnement, la pollution industrielle ou autre domaine pertinent
- Un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné par le changement climatique
- Bonne compréhension des changements climatiques inventaires des émissions, des mesures d'atténuation, et d'autres domaines pertinents du changement climatique
- Capacité démontrée d'analyse, de rédaction, et le travail d'édition
- Familiarité avec les ordinateurs et le traitement de données (Word, Excel, Adobe)
- Maîtrise du français

## **B8. TDR de l'Expert international en atténuation des changements climatiques, en Mesure, notification et vérification**

L'international CC atténuation et MRV experts devraient travailler en concertation avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Aider le PM à établir l'équipe d'experts pour effectuer l'analyse MRV
- Mener une étude pour l'identification et l'évaluation des différentes options et possibilités pour le MRV nationale selon les lignes directrices établies par la CCNUCC, compte tenu des circonstances et des capacités nationales, ainsi que la prise en compte de la nature différente des mesures d'atténuation
- Apporter un soutien technique au processus de développement des mesures et le cadre national pour MRV nationale
- Préparer un rapport décrivant l'état d'avancement de la mise en œuvre et les recommandations de ces arrangements et le cadre

### **Qualifications et l'expérience**

- Un diplôme d'études supérieures dans le domaine lié à l'énergie, études industrielles liées ou d'une autre discipline liée directement;
- Au moins 10 années de recherche et d'expérience de travail pertinente dans MRV;
- Excellentes aptitudes de communication (écrite et orale);
- Solide expérience avec le système MRV, l'analyse et les outils utilisés pour évaluer les politiques et les mesures visant à atténuer les changements climatiques coût-bénéfice;
- L'expérience directe avec le processus de la CCNUCC des communications nationales;
- Maîtrise du français

## **B9. TDR de l'Expert international en politique des changements climatiques**

Le changement d'experts internationaux de la politique climatique devrait travailler en collaboration avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Aider le PM à établir l'équipe d'experts pour procéder à l'analyse des mesures d'atténuation
- Fournir un rapport d'avancement périodique au PM sur l'analyse de l'atténuation par domaine thématique
- Développer l'étendue des travaux et mandats respectifs des membres de l'équipe
- Assurer la synergie avec d'autres projets pertinents
- Assurer la gestion rapide et efficace des activités comme prévu
- Fournir des recommandations sur les activités liées à la NAMA et MRV, y compris le registre des MAAN, et les arrangements institutionnels pour MRV et MAAN.
- Révision de l'analyse des mesures d'atténuation, y compris les scénarios de référence et d'atténuation jusqu'en 2040 pour la réduction des émissions de GES
- Fournir des recommandations sur les activités liées à la NAMA et MRV, y compris le registre des MAAN, et les arrangements institutionnels pour MRV et MAAN.
- Révision de l'analyse des mesures d'atténuation, y compris les scénarios de référence et d'atténuation jusqu'en 2040 pour la réduction des émissions de GES.

### Qualifications et l'expérience

- Un diplôme d'études supérieures dans le domaine lié à l'énergie, la pollution industrielle, la qualité du carburant ou autre domaine pertinent au projet
- Un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné par le changement climatique (en particulier l'atténuation et les inventaires de gaz à effet de serre)
- Bonne compréhension des processus et des projections de l'inventaire des GES
- connaissances démontrables de GIEC, 1996, GIEC GPG, logiciels pertinents, etc.
- Capacité démontrée de travaux d'analyse et de rédaction
- Familiarité avec les ordinateurs et le traitement de texte
- participation substantielle dans la préparation de la Communication Nationale Initiale est un atout (inventaire et la réduction et l'analyse)
- Maîtrise du français

### **B10. TDR de l'Expert en Evaluation**

L'expert de l'évaluation devrait travailler en collaboration avec et sous la direction et la supervision du Chef de projet (PM). Plus précisément, de son / ses responsabilités comprennent, mais ne sont pas limités à ce qui suit:

- Procéder à une évaluation technique indépendante de la BUR, y compris une analyse des méthodes de calcul et les résultats, un examen par les pairs des conclusions, etc
- Fournir des commentaires écrits pour les zones où des changements ou des améliorations sont nécessaires pour respecter les exigences de la CCNUCC.
- Être impliqué dans un processus itératif de la finalisation du document en collaboration avec les autres experts.

### Qualifications et l'expérience

- Un diplôme d'études supérieures dans le domaine lié à l'énergie, la pollution industrielle, la qualité du carburant ou autre domaine pertinent au projet
- Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné par le changement climatique (en particulier l'atténuation et les inventaires de gaz à effet de serre)
- Bonne compréhension des processus et des projections de l'inventaire des GES
- connaissances démontrables de GIEC, 1996 et 2006, le GIEC GPG, logiciels pertinents, etc
- Connaissance démontrable de l'analyse des options d'atténuation - y compris liés au financement de ces options.
- Capacité démontrée de travaux d'analyse et de rédaction.
- Familiarité avec les ordinateurs et le traitement de texte.
- participation substantielle dans la préparation de communications nationales est un atout (inventaire et la réduction et l'analyse)
- Maîtrise du français